

La concurrence au service de tous

Offre d'emploi

RAPPORTEURS (H/F)

Service en charge des professions réglementées

Publication le 6 janvier 2022

Autorité administrative indépendante, l'Autorité de la concurrence veille au bon fonctionnement concurrentiel de l'économie en France. Elle contribue à la régulation de la concurrence aux niveaux européen et international. Sa compétence transversale la conduit à intervenir dans tous les secteurs économiques.

Elle a en charge 4 grandes missions :

Lutter contre les pratiques anticoncurrentielles (ententes et abus)

Contrôler les opérations de concentrations (fusions et rachats)

Emettre des recommandations (avis aux pouvoirs publics et acteurs économiques)

Réguler les professions réglementées

Figurant parmi les meilleures autorités de concurrence au monde dans le classement de la Global Competition Review, l'Autorité est également en pointe sur les nouvelles problématiques liées à l'économie numérique.

ENVIRONNEMENT DU POSTE

Les services d'instruction, dirigés par le rapporteur général, comptent environ quatre-vingt-dix rapporteurs permanents. Ils comprennent aujourd'hui six services dédiés au traitement des dossiers contentieux (unités concurrence), dont l'un est par ailleurs en charge des professions réglementées, ainsi que le service des concentrations, le service des investigations, le service économique et le service de l'économie numérique. Chaque service est dirigé par un chef de service et/ou un rapporteur général adjoint.

Les rapporteurs ont des profils variés, à dominante économique ou juridique.

La présente fiche de poste concerne le recrutement de **2 rapporteurs** pour une affectation dans le service des professions réglementées.

DESCRIPTION DU POSTE

Les rapporteurs de ce service sont notamment chargés d'instruire :

- des dossiers consultatifs ou contentieux portant sur des questions de concurrence, principalement dans le secteur des professions réglementées (par exemple, en cas de restrictions d'accès à une profession) mais également dans d'autres secteurs ;
- les propositions de carte établissant les zones d'installation (libre ou contrôlée) des notaires, huissiers de justice et commissaires-priseurs judiciaires, les recommandations chiffrées de créations d'offices dont elles sont assorties (qui sont révisées périodiquement) ;
- les avis prévus par la loi en matière de tarification des professions réglementées (décret précisant la méthode de fixation et arrêtés fixant les tarifs eux-mêmes),
- les avis requis par le ministre de la justice lorsque celui-ci envisage d'accepter une demande de création d'office dans une zone d'installation contrôlée ;
- les recommandations sur le nombre d'offices d'avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation à créer.

Pour toutes ces missions, sous le contrôle du rapporteur général adjoint et du rapporteur général, le rapporteur rédige les projets d'avis, les notifications de griefs et les rapports prévus par la procédure applicable. Il présente lui-même l'affaire en séance devant le collège de l'Autorité.

PROFIL DU CANDIDAT

Le poste est à dominante juridique et/ou économique. Une compétence en comptabilité/analyse financière serait un plus, de même qu'en droit ou économie de la concurrence. Une connaissance des règles applicables aux professions juridiques réglementées constituerait également un atout.

Le candidat saura faire preuve d'autonomie et de sens de l'initiative. Pour autant, il saura régulièrement rendre compte de l'évolution de son travail. Réactif, il témoignera d'une capacité à respecter les délais dans le traitement des affaires qui lui sont confiées. Il devra rapidement maîtriser l'environnement juridique des professions réglementées.

MODALITES DE CANDIDATURE ET DE RECRUTEMENT

Le poste est ouvert aux agents titulaires (détachement sur contrat) et aux contractuels (contrat à durée indéterminée).

Les candidatures (curriculum vitae et lettre de motivation) sont à adresser, par courriel, au plus tard le 05/02/2022 à recrutement@autoritedelaconcurrence.fr

Merci de noter sur votre candidature la référence de l'offre : « RAPP/PR/2022 »

Des renseignements peuvent être pris auprès de :

Noémie Picand, chargée du recrutement au bureau des ressources humaines (01.55.04.01.06)

Autorité de la concurrence
11, rue de l'échelle, 75001 Paris
01 55 04 00 00
www.autoritedelaconcurrence.fr

